



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E111375

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/02/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 2011B131

Siret : 449 594 779 00026

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 00 09030-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10478454504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10478454504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CRI

16A RUE DE LORRAINE  
68270 WITTENHEIM

Téléphone : 03 89 48 12 80

Portable : 06 76 20 11 03

Site Internet : www.cri68.com

E-mail : contact@cri68.fr

Responsabilité légale :

EKENTOK SUKRU GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax :

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Carreleur,Chauffagiste,Électricien,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	26/09/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE  
MAISON DU BATIMENT  
12, ALLEE NATHAN KATZ  
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.